

DEPARTEMENT DU BAS-RHIN

Commune de CHATENOIS

Arrondissement de SELESTAT

Extrait du procès-verbal

des délibérations du Conseil Municipal

Nombre des membres
du Conseil Municipal élus : 27

Nombre des membres
qui se trouvent en fonction : 27

Nombre des membres
qui ont assisté à la séance : 22

Séance du 6 juillet 2023

Sous la présidence de M. le Maire, Luc ADONETH

Présents :

M. Christian OTTENWAELDER, Mme Sylvie LIGNER, M. Stéphane SIGRIST, Mme Christine GILL, M. Christophe BOHN, Adjoints au Maire
M. Daniel BROCKER, M. Patrick DELSART, Mme Marie-Antoinette SYLVESTRE, MM Jean-Paul BARTH, Pascal HELDE, Mme Nadine GUTHAPFEL, Mme Sandrine DEMAY, M. Denis WACHBAR, Mme Sabrina DUSSOURD, Mme Lysiane STENGER, Mme Claire-Catherine BRUN, M. Jean LACHMANN, M. Eric BRUNSTEIN, Mmes Anne-Catherine DORIDANT, Bénédicte SADOWNICZYK, M. Yann VILARDELL, Conseillers municipaux

Absents excusés :

7. Anne HEUBERGER donne pouvoir à Nadine GUTHAPFEL
13. Christophe ELSAESSER donne pouvoir à Christine GILL
15. Michel GOETTELMMANN donne pouvoir à Stéphane SIGRIST
21. Amandine MARTIN
22. Axèle EBELIN donne pouvoir à Christian OTTENWAELDER

Absents :

10. Budget – Finances – Développement économique – Elections – Personnel administratif – Tourisme

RAPPORTEUR : M. BOHN

10.1. Garantie d'emprunt DOMIAL : projet de la caserne de Gendarmerie

DELIBERATION 06072023/09

La Commune de Châtenois souhaite confier au bailleur DOMIAL la gestion d'une nouvelle caserne de gendarmerie à construire par le promoteur BOULLE PROMOTION, en maîtrise du foncier situé en section 2 sur la friche Hartmann.

Par application du décret 2016-1884 du 26 décembre 2016 relatif aux conditions de réalisation et de financement d'opérations immobilières par les offices publics de l'habitat et les sociétés d'habitations à loyer modéré financées par des prêts garantis par les collectivités territoriales et leurs groupements, destinées aux unités de gendarmerie nationale, une convention sera mise en place.

Cette convention est conclue entre l'Etat et l'organisme d'habitation à loyer modéré et précise les modalités de réalisation et de financement de l'opération. Cette convention prend fin à la date de la prise à bail de l'immeuble par l'Etat.

La Commune de Châtenois est en mesure de garantir un emprunt à 100% pour un montant prévisionnel de 7 763 660,00 € à contracter par DOMIAL auprès de la Caisse des Dépôts et des Consignations. Ce montant prévisionnel sera confirmé à la signature de l'acte de vente, qui interviendra selon les termes du contrat préliminaire de réservation entre BOULLE PROMOTION et DOMIAL.

Détail des financements prévisionnel :

PLF - Prêt Logement Fonctionnaires :

Emprunt CDC - PLF 2014 (50 ans) 2 090 915,00 €

Emprunt CDC - PLF 2014 (35 ans) 5 672 745,00 €

Le Conseil Municipal,

Après en avoir délibéré,

AUTORISE le Maire à confier au bailleur DOMIAL la gestion de la nouvelle caserne sur le site de l'ancienne friche Hartmann.

GARANTIT les prêts à 100% du montant définitif souscrits par DOMIAL dans le cadre de la construction de la nouvelle caserne de Gendarmerie.

AUTORISE le Maire à signer tout document relatif à ce dossier.

POUR : 25

CONTRE : 1 (M. LACHMANN)

ABSTENTION : 0

ADOPTÉE

DELIBERATION EXECUTOIRE

Pour extrait conforme

Châtenois, le 11 juillet 2023

Luc ADONETH
Le Maire,

Sabrina DUSSOURD
Le secrétaire de séance,

